

Réduire la dépendance des jeunes à l'aide sociale: motion adoptée

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a adopté le 9 juin 2015, une motion chargeant le Conseil fédéral d'élaborer une stratégie visant à réduire la dépendance des jeunes et des jeunes adultes par rapport à l'aide sociale.

Dans son avis sur la motion, le Conseil fédéral avait indiqué qu'il prévoit d'y répondre dans le cadre du [programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté \(NAP\)](#). Il prévoit en particulier d'étudier la mise en cohérence de l'aide sociale et des bourses d'études pour les jeunes à l'aide sociale, ainsi que le suivi des jeunes à l'aide sociale durant la formation et à l'entrée sur le marché du travail. Le NAP identifiera les mesures les plus probantes et formulera des recommandations en tenant compte de la répartition des tâches en vigueur entre la Confédération et les cantons.

Devant le Conseil des Etats, le conseiller fédéral Alain Berset a relevé que deux tiers des jeunes adultes dépendant de l'aide sociale n'ont pas de formation professionnelle. Il a notamment indiqué que l'accès à la formation professionnelle constituera ces prochaines années un thème prioritaire de la collaboration interinstitutionnelle.